

La production du sucre de betterave sur le continent pour l'année 1880-81 se divise comme suit :

|                         | 1880-81. |
|-------------------------|----------|
| Allemagne.....          | 557,500  |
| France.....             | 325,000  |
| Autriche-Hongrie.....   | 452,500  |
| Belgique.....           | 70,000   |
| Hollande et autres pays | 25,000   |

Totaux, tonneaux..... 1,630,000

Ainsi, la production totale du monde entier égale au moins cinq millions six cent mille tonnes. Nous avons déjà fait connaître combien la répartition de la consommation était inégale. Si la consommation en Angleterre est de soixante livres par tête, elle n'est que de trente livres environ au Canada et de cinq livres seulement en Turquie. Mais avec l'accroissement du bien être général, l'augmentation de la production et par conséquent l'abaissement de la valeur, la consommation grandira et le sucre cessera d'être une denrée de luxe pour devenir une denrée de première nécessité.

#### LE RECOURS A LA FRANCE.

Nous lisons dans plusieurs journaux le fait suivant : " Une nouvelle compagnie vient d'être formée au capital de \$10,000,000 dans le but de développer les richesses minières du Canada. Le capital sera souscrit en France et des démarches ont déjà été faites à Paris pour intéresser les capitalistes dans ce projet." Quels sont les promoteurs de cette gigantesque entreprise ; quelle richesse minière exige un tel capital, quelles études préliminaires des terrains ont été faites et par quels hommes compétents ont-elles été conduites ?

Nul ne pourrait le dire. Le marché financier français est ouvert à tout ce qui vient du Canada et prétend-on, le succès n'est pas douteux. Il n'est pas de projet à peine conçu, sans études sérieuses pour l'appuyer, qui ne songe à Paris pour le capital nécessaire à son exécution. Le pouvoir d'absorption des capitalistes français n'a pas de limites. Le tunnel du St Laurent dont les études consistent en quelques sondages incomplets leur est réservé, et le directeur d'un des chemins projetés aboutissant au lac St Jean boucle ses malles pour aller lui aussi placer en France une hypothèque sur les futures milles d'un chemin de fer non encore tracé. Nous craignons que le marché français ne cause bien des déceptions à ceux qui s'y présenteront avec des entreprises à peine dégrossies.

Quelques phrases bien faites, quelques périodes arrondies sur les liens de famille qui unissent le Canada à la France, quelques articles de journaux sur l'intérêt que prend la France au développement de son ancienne colonie, ne sont d'aucune valeur à

la Bourse ; et les capitaux n'affluent que là où ils ont l'espoir de fructifier. Compter en affaires sur les sentiments de race commune ou le sang versé sur les mêmes champs de bataille ne mène à rien. Des projets soigneusement étudiés, longtemps mûris présentant dans leur avenir une grande probabilité de succès, trouveront l'aide nécessaire à leur mise en exécution partout où il y a des capitaux disponibles ; les à peu près, les demi conceptions ne réussissent nulle part. Tant d'entreprises, dont les capitaux français devaient être la base, sont restées à l'état de projets que les nouvelles affaires portées aux banques d'émission parisiennes pour être lancées sur le marché devraient, sous peine de ne point être accueillies, ne s'y présenter que dans les meilleures conditions de succès. Qu'est devenue, par exemple, la seconde compagnie de Crédit Foncier ? Après avoir obtenu sa charte ou son acte d'incorporation, elle se refuse à commencer ses opérations. Les projets de lignes de navires à vapeur entre un port de France et un port du Canada sont restés en suspens, sans chance prochaine de réalisation. L'exploitation des phosphates de chaux par une compagnie française, la culture de la betterave en dehors de l'Union Sucrière, qui devait apporter tant de bien-être dans le comté de Beauharnois : toutes ces entreprises, dont la France devait fournir le capital et le matériel, que sont-elles devenues ?

Mais il est une autre considération qui permet de juger des chances de succès que rencontreront auprès des capitalistes français les entreprises pour lesquelles leur concours est demandé. Quand nous disons leur concours, nous amoindrissions ce que l'on attend d'eux, c'est de leur part, la formation du capital entier que l'on espère. Demander à l'étranger les capitaux nécessaires pour le développement des ressources d'un pays, sans ce pays lui-même semble s'associer et s'intéresser pécuniairement aux entreprises que ce développement nécessite, ne paraît pas être le moyen d'encourager le capital étranger à y entrer hardiment. Le Crédit Foncier franco-canadien était, aux yeux de tous, un bienfait pour la province en réduisant la dette hypothécaire et en diminuant le taux d'intérêt qui ruinait les propriétaires. Combien d'actions ont été souscrites ici en dehors de celles obligatoires pour les directeurs dans l'exercice de leurs fonctions ? La culture de la betterave, que doit améliorer la condition des cultivateurs a-t-elle rencontré, en dehors des trois directeurs et des censeurs une seule souscription aux actions de la compagnie qui l'a introduite dans le pays ?

Dira-t-on que le manque de capital dans la province est la cause unique de ce défaut de participation aux entreprises offertes aux capitaux étrangers ? Au 31 mai dernier, les banques de la province de Québec

avaient en dépôts, une somme de près de vingt millions de dollars, appartenant à des déposants, qui plutôt que de développer cette richesse minière pour laquelle dix millions sont demandés à l'étranger, se contentent de 3 à 3½ pour cent d'intérêt.

Compter sur soi-même est une des conditions du succès en toutes choses ; mais compter sur les autres, sans s'intéresser soi-même aux efforts qu'ils font en notre faveur, c'est s'exposer à ne pas trouver près d'eux l'appui qu'on y cherche.

#### CLOTURE DE LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE.

A une séance de la conférence monétaire, M. Evarts, délégué des Etats-Unis, a lu la déclaration de principes présentée par les délégués français et américains, au nom de leurs gouvernements respectifs.

" La dépréciation de l'argent et les fluctuations considérables de sa valeur relative comparée à celle de l'or, que l'on a remarquées depuis quelques années et que l'on remarque encore aujourd'hui, ont causé et causent encore un grand préjudice au commerce et à la prospérité générale.

La fixation définitive d'une valeur relative constante entre l'or et l'argent produirait les meilleurs résultats pour le commerce universel.

Une convention signée par un groupe d'Etats importants, par laquelle ces Etats s'engageraient à permettre la frappe illimitée chez eux de l'or et de l'argent ; établissant une petite différence de poids entre l'or et l'argent de l'unité monétaire de chaque métal, et donnant pleine valeur légale aux monnaies aussi frappées, fixerait et conserverait aux deux métaux une valeur relative constante pour les fins du commerce universel. Toute valeur relative adoptée par une nation quelconque peut être conservée si elle est ratifiée par ce groupe d'Etats, en établissant le taux relatif de 15½ d'argent pour 1 d'or ; et les relations commerciales en seraient moins troublées, les systèmes monétaires en seraient moins bouleversés que par l'adoption de toute autre relation.

Sans examiner quel pourrait être l'effet d'une convention plus restreinte, l'action commune de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis avec l'adhésion d'autres Etats européens et américains, qui seraient sûrs de se joindre à ceux-là, serait suffisante pour établir et conserver dans le monde entier la relation entre les deux métaux que ces Etats voudraient adopter.

La conférence monétaire s'est ajournée le 9 juin jusqu'au 12 avril 1882. On espère qu'à cette date les Etats représentés auront réussi à s'entendre et que la convention monétaire sera un fait accompli.